decidissent, ut facile intelligi posset inimica mente contendisse animoque magis etiam pugnasse quam corpore, non prius distracti sunt quam alterum anima reliquerit. Ab hoc aliquot plagis Eumenes vulneratur: neque eo magis ex prœlio excessit, sed acrius hostes institit. Hic, equitibus profligatis, interfecto duce Cratero, multis præterea et maxime nobilibus captis, pedester exercitus, quod in ea loca erat deductus, ut invito Eumene elabi non posset, pacem ab eo petiit. Quam quum impetrasset, in fide non mansit, et se, simul ac potuit, ad Antipatrum recepit. Eumenes Craterum, ex acie semianimem elatum, recreare studuit. Quum id non potuisset, pro hominis dignitate, proque pristina amicitia (namque illo usus erat, Alexandro vivo, familiariter), amplo funere extulit, ossaque in Macedoniam uxori ejus ac liberis remisit.

vaux, ils firent bien voir quelle haine les animait et que la lutte était plutôt entre leurs cœurs qu'entre leurs corps; car ils ne lâchèrent pas prise avant que l'un des deux eût perdu la vie. Eumène avait reçu quelques blessures de la main de Néoptolème, et cependant il ne se retira pas de la mêlée, mais n'en pressa que plus vivement l'ennemi. Quand la cavalerie eut été taillée en pièces, le général Cratère tué, beaucoup d'officiers distingués faits prisonniers, l'infanterie, engagée dans une position d'où elle ne pouvait sortir que du gré d'Eumène, lui demanda la paix; elle l'obtint, mais, infidèle à la foi jurée, dès qu'elle le put, elle alla rejoindre Antipater. Eumène essaya de ranimer Cratère, relevé à demi mort da champ de bataille. N'ayant pu y réussir, il lui fit de magnifiquns funérailles, par égard pour le rang élevé de Cratère, pour l'ancienne amitié qui les unissait du temps d'Alexandre, et renvoya ses cendres en Macédoine à sa femme et à ses enfants

ex equis. nt posset intelligi facile contendisse mente inimiea nugnasseque magis etiam animo quam corpore, non distracti sunt priusquam anima reliquerit alterum. Enmenes vulneratur ab hoc aliquot plagis : neque excessit magis eo prœlio. sed institit hostes acrius. Hic. equitibus profligatis. duce Cratero interfecto. præterea multis et maxime nobilibus captis. exercitus pedester. quod deductus erat in ea loca. ut non posset elabi Eumene invito, petiit pacem ab eo. Quam quum impetrasset. non mansit in fide. et, simul ac potuit, se recepit ad Antipatrum. Eumenes studuit recreare Craterum. elatum semianimem ex acie. Quum non potuisset id. pro dignitate hominis. proque pristina amicitia, - namque usus erat illo familiariter, Alexandro vivo. extulit funere amplo, remisitque ossa in Macedoniam uxori ac liberis ejus.

de leurs chevaux. de sorte qu'il pût être compris facilement eux avoir lutté d'une âme ennemie et avoir combattu plus encore de cœur que de corps. ne furent pas séparés avant que le souffle eut quitté l'un-des-deux. Eumène est blessé par celui-ci de quelques coups: et il ne se retira pas plus pour cela du combat mais pressa les ennemis plus vivement. Là les cavaliers avant été taillés-en-pièces le général Cratère avant été tué, en outre de nombreux officiers et très-nobles avant été pris. l'armée de-pied (l'infanterie), parce qu'elle avait été amenée dans ces (de tels) lieux. qu'elle ne pouvait s'échapper Eumène ne-voulant-pas, demanda la paix à lui. Laquelle comme elle avait obtenue, elle ne resta pas dans (n'observa pas) la et, dès qu'elle put, Ifoi donnée. se retira vers Antipater. Eumène s'appliqua à ranimer Cratère. emporté demi-mort de la bataille. Comme il n'avait pas pu faire cela, en-considération-de la dignité de cet homme. et en-considération-de leur ancienne ami-- car il avait usé de (avait été en relafamilièrement, [tions avec) lui Alexandre étant vivant, il l'enterra avec des funérailles magnifiques, et renvoya ses os en Macédoine à la femme et aux enfants de lui.

V. Hæc dum apud Hellespontum geruntur, Perdiccas apud flumen Nilum interficitur a Seleuco et Antigono', rerumque summa ad Antipatrum defertur. Hic qui deseruerant, exercity suffragium ferente, capitis absentes damnantur; in his Eumenes. Hac ille perculsus plaga, non succubuit, neque eq secius bellum administravit. Sed exiles res animi magnitudinem etsi non frangebant, tamen imminuebant. Hunc persequens Antigonus, quum omni genere copiarum abundaret. sæpe in itineribus vexabatur, neque unquam ad manum accedere licebat, nisi his locis quibus pauci possent multis resistere. Sed extremo tempore, quum consilio capi non posset, multitudine circumventus est. Hinc tamen, multis suis amissis, se expedivit, et in castellum Phrygiæ, quod Nora appellatur, confugit. In quo quum circumsederetur, et vere-

V. Tandis que ces événements se passent sur les bords de l'Hellespont, Perdiccas est tué près du Nil par Séleucus et Antigone, et le commandement suprême est déféré à Antipater. Ceux qui avaient abandonné son parti sont condamnés à mort par contumace sur le suffrage de l'armée; parmi eux se trouvait Eumène. Le coup qui le frappait ne l'abattit point, et il n'en continua pas moins la guerre; mais la modicité de ses ressources, sans accabler sa grande âme, lui ôtait cependant de son énergie. Antigone, qui le poursuivait avec de nombreuses troupes de toutes armes, était souvent harcelé dans sa marche et ne pouvait jamais en venir aux mains que dans des positions où il était possible à un petit nombre de tenir tête à des forces considérables. Mais à la fin , celui que l'habileté n'avait pu surprendre se vit enveloppé par la multitude. Il s'échappa cependant, après avoir perdu beaucoup des siens, et se réfugia dans un château de Phrygie, qui s'appelle Nora. Comme il était investi dans ce poste, et qu'il craignait, en séjournant dans un même lieu;

V. Dum hæc geruntur annd Hellespontum, Perdiceas interficitur anud flumen Nilum a Seleuco et Antigono, summaque rerum defertur ad Antipatrum. Hic qui deseruerant, exercitu ferente suffragium, absentes damnantur capitis; in his Eumenes. Perculsus hac plaga, ille non succubuit. neque administravit bellum secins eo. Sed etsi exiles res non frangebant magnitudinem animi. imminuebant tamen. Antigonus persequens hunc. guum abundaret omni genere copiarum, vexabatur sæpe in itineribus. neque unquam licebat accedere ad manum. nisi his locis quibus pauci possent resistere multis. Sed extremo tempore, quum non posset capi consilio. circumventus est multitudine. Tamen se expedivit hinc, multis suis amissis. et confugit in castellum Phrygiæ, quod appellatur Nora. quum circumsederetur. et vereretur ne.

V. Tandis que ces choses se passent auprès de l'Hellespont. Perdiccas est tué auprès du fleuve du Nil par Séleucus et Antigone. et l'ensemble des affaires est déféré à Antipater. Alors ceux qui l'avaient abandonné, portant un suffrage (allant aux voix). quoique absents sont condamnés à la peine-capitale; et parmi ceux-ci Eumène. Frappé de ce coup. celui-là ne fléchit pas. et ne conduisit pas la guerre moins ardemment pour cela. Mais quoique ses faibles ressources ne brisassent pas sa grandeur d'âme, elles l'amoindrissaient cependant. Antigone poursuivant celui-ci. bien qu'il fût-largement-pourvu de toute espèce de troupes, était harcelé souvent dans les marches, et jamais il ne lui était-possible d'en venir aux mains. sinon dans ces (des) positions dans lesquelles de peu-nombreux pouvaient résister à de nombreux. Mais au bout-du temps, bien qu'il ne pût être pris par l'habileté, il fut enveloppé par le grand-nombre. Cependant il se tira de là, beaucoup-des siens ayant été perdus, et se réfugia dans une forteresse de Phrygie, qui est appelée Nora. Dans laquelle comme il était assiégé, et qu'il craignait que,

335

retur ne, uno loco manens, equos militares perderet, quod spatium non esset agitandi, callidum fuit ejus inventum. quemadmodum stans jumentum calefieri exercerique posset. quo libentius et cibo uteretur et a corporis motu non removeretur. Substringebat caput loro, altius quam ut prioribus pedibus plane terram posset attingere, deinde post verberibus cogebat exsultare et calces remittere : qui motus non minus sudorem excutiebat quam si in spatio decurreret. Quo factum est, quod omnibus mirabile est visum, ut jumenta æque nitida ex castelle educeret, quum complures menses in obsidione fuisset, ac si in campestribus ea locis habuisset. In hac conclusione, quotiescumque voluit, apparatum et munitiones Antigoni alias incendit, alias disjecit. Tenuit autem se uno loco quandiu fuit hiems. Sed quod castrum subsidia ha-

de ruiner sa cavalerie, parce qu'il n'y avait point d'espace pour la faire manœuvrer, il trouva un moven adroit d'échauffer et d'exercer le cheval sur place, afin qu'il mangeat plus volontiers, et qu'il ne fût pas privé du mouvement du corps. Il le sanglait sous le poitrail, lui tenait la tête trop haut pour qu'il pût toucher la terre des pieds de devant, et le forçait ensuite à coups de fouet à sauter et à regimber. Ce mouvement ne lui excitait pas moins la sueur que s'il eût couru en rase campagne. D'où il arriva, ce qui parut merveilleux à tout le monde, qu'il tira ses chevaux de ce fort aussi gras, après y avoir été enfermés plusieurs mois, que s'il les eût tenus dans des pâturages. Pendant ce blocus, tantôt il brûla, tantôt il ruina, et toutes les fois qu'il le voulut, les apprêts et les ouvrages d'Antigone. Il se tint dans ce même poste tant que dura

manens uno loco. perderet equos militares, guod non esset spatium agitandi. inventum eius fuit callidum. stans posset calefieri exercerique, quo et uteretur cibo libentius et non removeretur a motu corporis. Sustringebat caput loro. altius ouam ut posset attingere terram pedibus prioribus. deinde post cogebat verberibus exsultare et remittere calces : gai motus non excutiebat sudorem minus quam si decurreret in spatio. Quo factum est, quod visum est admirabile ce qui parut étonnant omnibus. ut educeret ex castello, quum fuisset in obsidione complures menses, numenta nitida æque ac si habuisset ea in locis campestribus. In hac conclusione quotiescumque voluit. alias incendit. alias disjecit apparatum et munitiones Antigoni. Tenuit autem se uno loco quandiu hiems fuit. Sed quod castrum

restant dans un-seul endroit. il ne perdît ses chevaux de-guerre, parce qu'il n'y avait pas de place pour les exercer. l'invention de lui fut adroite. quemadmodum jumentum à savoir comment un cheval se-tenant-en-place pourrait être échauffé et être exercé. afin que et il fit-usage de nourritur plus volontiers et il ne fût pas éloigné (déshabitué) du mouvement du corps. Il attachait-par-dessous sa tête avec le licon. plus haut qu'il n'eut fallu pour qu'il pût toucher la terre à-plat avec les pieds de-devant. puis par-derrière il le forcait à coups-de-fouet à bondir et à envoyer-en-arrière ses pieds (à ruer): lequel mouvement ne faisait-pas-sortir la sueur moins que s'il eût couru dans un espace libre. Par quoi il fut fait (d'où il résulta). à tous. qu'il fit-sortir de la forteresse. après qu'il avait été en état de siège pendant plusieurs mois, des chevaux luisants (en bon état) autant que s'il avait tenu eux dans des lieux de-plaine (des pâturages) Pendant ce blocus, toutes-les-fois qu'il voulut, tantôt il incendia, tantôt il détruisit le matériel et les travaux d'Antigone. Mais il se tint enfermé dans un-seul (le même) lieu, tant que l'hiver fut (dura). Mais parce que la forteresso

CORNÉLIUS NÉPOS.

bere non poterat, et ver appropinguabat, simulata deditione. dum de conditionibus tractat, præfectis Antigoni imposuit. seque ac suos omnes extraxit incolumes.

VI. Ad hunc Olympias, mater quæ fuerat Alexandri, quum litteras et nuntios misisset in Asiam, consultum utrum repetitum Macedoniam veniret (nam tum in Epiro habitabat'), et eas res occuparet, huic ille primum suasit ne se moveret, et exspectaret quoad Alexandri filius 2 regnum adipisceretur; sin aliqua cupiditate raperetur in Macedoniam, omnium injuriarum oblivisceretur et in neminem acerbiore uteretur imperio. Horum nihil ea fecit : nam et in Macedoniam profecta est et ibi crudelissime se gessit. Petiit autem ab Eumene absente, « Ne pateretur Philippi domus et familiæ inimicissimos stirpem quoque interimere, ferretque opem liberis Alexandri:

l'hiver. Mais comme il ne pouvait camper en plein air, et que le printemps approchait, il feignit de vouloir se rendre ; pendant qu'il traitait des conditions, il trompa les officiers d'Antigone, et se dégagea sain et sauf, lui et tous les siens.

VI. Olympias, mère d'Alexandre, lui ayant expédié en Asie des lettres et des courriers, pour lui demander s'il serait d'avis qu'elle vint réclamer la Macédoine (car alors elle demeurait en Épire) et qu'elle s'emparât de ce royaume, il lui conseilla d'abord « de ne rien tenter et d'attendre que le fils d'Alexandre fût parvenu à la royauté; mais que, si elle était entraînée en Macédoine par quelque désir ardent, elle oubliât toutes ses injures, et n'usât de rigueur contre personne. » Olympias ne fit rien de tout cela, car elle partit pour la Macédoine, et s'y comporta très-cruellement. Elle pria Eumène, alors éloigné, « de ne pas souffrir que les ennemis déclarés de la maison et de la famille de Philippe anéan-

non poterat habere subsidia, et ver appropinquabat, deditione simulata, dum tractat de conditionibus. imposuit præfectis Antigoni, extraxitque se ac omnes suos incolumes.

VI. Quum Olympias, quæ fuerat mater Alexandri, litteras et nuntios, consultum utrum veniret repetitum Macedoniam (nam tum habitabat in Epiro), et occuparet eas res, ille primum snasit huic ne se moveret, et exspectaret quoad filius Alexandri adipisceretur regnum; sin raperetur in Macedoniam aliqua cupiditate, oblivisceretur omnium injuriarum et uteretur in neminem imperio acerbiore. Ea fecit nihil horum : nam et profecta est in Macedoniam et ibi se gessit crudelissime. Petiit autem ab Eumene absente, · Ne pateretur inimicissimos ferretque opem

ne pouvait pas avoir (recevoir) de ravitaillement. et que le printemps approchait, une reddition avant été simulée, tandis qu'il traite des conditions. il donna-le-change aux lieutenants d'Antigone, et fit-sortir lui-même et tons les siens sains-et-sanfs.

VI. Comme Olympias, qui avait été mère d'Alexandre. misisset ad hunc in Asiam avait envoyé à celui-ci en Asie des lettres et des courriers, pour le consulter si elle devait venir réclamer la Macédoine (car alors elle habitait en Épire), frovaume . et devait s'emparer de ces affaires (ce celui-là d'abord conseilla à celle-ci qu'elle ne se bougeât pas, et qu'elle attendît jusqu'à ce que le fils d'Alexandre entrât-en-possession de la royauté; mais-si elle était entraînée en Macédoine par quelque désir-ambitieux. qu'elle oubliât toutes les injures et qu'elle n'usât envers personne d'une autorité trop rigoureuse. Celle-ci ne fit rien de cela : car et elle partit pour la Macédoine se conduisit très-cruellement. D'autre-part elle demanda à Eumène quoique absent, « Qu'il ne souffrit pas des hommes tout-à-fait-ennemis interimere quoque stirpem faire-périr aussi la postérité domus et familiæ Philippi, de la maison et de la famille de Philippe. et qu'il portât secours

quam veniam si sibi daret, quamprimum exercitus pararet, quos sibi subsidio adduceret: id quo facilius faceret, se omnibus præfectis, qui in officio manebant, misisse litteras, ut si parerent ejusque consiliis uterentur. » His rebus Eumenes permotus, satius duxit, si ita tulisset fortuna, perire bene meritis referentem gratiam, quam ingratum vivere.

VII. Itaque copias contraxit, bellum adversus Antigonum comparavit. Quod una erant Macedones complures nobiles (in his Peucestes, qui corporis custos fuerat Alexandri, tum autem obtinebat Persidem; Antigenes, cujus sub imperio phalanx¹ erat Macedonum), invidiam verens, quam tamen effugere non potuit, si potius ipse, alienigena, summi imperii potiretur quam alii Macedonum, quorum ibi erat multitudo, in principiis² nomine Alexandri statuit tabernaculum, in eoque

tissent aussi sa race, et elle le conjura d'assister les enfants d'Alexandre. S'il lui accordait cette faveur, il fallait qu'il rassemblât au plus tôt des troupes, pour les amener à son secours. Afin qu'il le fit plus facilement, elle avait envoyé des lettres à tous les capitaines qui persistaient dans leur devoir, pour qu'ils lui obéissent, et qu'ils suivissent ses conseils. » Eumène, très-ému de ces paroles, jugea plus à propos de périr, si la fortune en décidait ainsi, en témoignant sa reconnaissance à ses bienfaiteurs, que de vivre ingrat.

VII. Il leva donc des troupes et prépara la guerre contre Antigone. Comme il y avait avec lui un grand nombre d'illustres Macédoniens (parmi lesquels étaient Peucestès, qui avait été garde du corps d'Alexandre, et qui alors tenait la Perse; et Antigène, qui commandait la phalange macédonienne), craignant l'envie, qu'il ne put néanmoins éviter, s'il avait, lui étranger, la suprême autorité, l'utôt que d'autres Macédoniens, dont il y avait là une multitude,

liberis Alexandri : quam veniam si daret sibi. pararet quamprimum exercitus. quos adduceret subsidio sibi: quo faceret id facilius. se mississe litteras omnibus præfectis qui manebant in officio. nt parerent ei uterenturque consiliis eins. » Permotus his rebus. Eumenes duxit satius perire. si fortuna tulisset ita. referentem gratiam meritis bene. quam yivere ingratum.

VII. Itaque contraxit copias, comparavit bellum adversus Antigonum. Quod complures Macedones nobiles erant una (in his Peucestes. qui fuerat custos corporis Alexandri. tum autem obtinebat Persidem: Antigenes. sub imperio cuius erat phalanx Macedonum), verens invidiam, quam tamen non potuit effugere. si ipse, alienigena, potiretur imperii summi potius quam alii Macedonum, quorum multitudo erat ibi. statuit tabernaculum

aux enfants d'Alexandre : laquelle faveur s'il accordait à elle-même. qu'il préparât le-plus-tôt-possible des armées. qu'il amènerait à (au) secours à (de) elle-même : afin qu'il fit cela plus facilement. elle-même avoir envoyé des lettres à tous les lientenants qui restaient dans le devoir. pour qu'ils obéissent à lui et usassent des conseils de lui, » Touché de ces choses. Eumène jugea préférable de périr. si la fortune l'avait comporté ainsi. Isance en rapportant (payant) de la reconnaisà ceux qui avaient mérité bien de lui ,

plutôt que de vivre en étant ingrat. VII. En-conséquence il rassembla des troupes, il prépara la guerre contre Antigone. Parce que plusieurs Macédoniens nobles de naissance étaient ensemble (avec lui) (parmi ceux-ci Peucestès, qui avait été garde du corps d'Alexandre, mais alors occupait la Perse: Antigene. sous le commandement duquel était la phalange des Macédoniens), craignant le mécontentement, lequel cependant il ne put éviter, si lui-même, de race-étrangère, jouissait du commandement suprême plutôt que d'autres des Macédoniens, dont un grand-nombre était là, il dressa une tente